



Rapport de la Commission des finances concernant le préavis de la Municipalité no 07/2019 relatif au budget 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Cdf (Commission des finances) s'est réunie les 11, 18 et 25 novembre 2020 afin d'étudier le préavis cité sous rubrique.

La Cdf remercie Monsieur José-Manuel Fernandez, syndic et municipal des finances ainsi que Madame Ingrid Ciampi, boursière communale pour leur présence à notre séance du 18 novembre et pour la qualité des échanges. Ils nous ont apporté toutes les réponses et compléments d'informations aux diverses questions que nous leur avons soumises préalablement par écrit.

Nous vous remettons en pièce jointe la liste des comptes pour lesquels des informations nous ont été données.

Nos commentaires et observations sur certains des comptes passés en revue sont les suivants :

1. Administration générale

Selon le règlement du personnel communal, l'indexation des salaires à l'évolution du coût de la vie fait référence à l'IPC (Indice des prix à la consommation) arrêté au 31 octobre.

Bien que l'IPC constaté en septembre 2019 (période de l'établissement du budget) était en augmentation de 0.3 %, il a été négatif en octobre. Par conséquent, l'indexation au coût de la vie prévue au budget 2020 n'aura pas lieu.

11.3651.2 Divers dons

Les fonds générés par le recyclage des textiles usagés collectés dans les conteneurs mis à disposition par Texaid sur la commune d'Etoy étaient redistribués directement par eux-mêmes. A compter de 2020, lesdits fonds seront désormais remis à la Municipalité, qui les reversera sous forme de dons, selon son libre choix. Ce produit ainsi que cette "charge" enregistrée dans le compte **11.4511 Part. et rembt. collect. Diverses**, seront compensés.

15.3651.4 Subvention manifestations culturelles

Des CHF 11'000 budgétisés pour les manifestations culturelles de notre commune, à noter qu'une participation de CHF 1'000 est prévue pour la fête bisannuelle de la « Nuit des Epouvantails » à Denens.

18.3511.1 Part déficit lignes transport

Les coûts des transports publics sont refacturés directement par l'état aux diverses communes selon leur bassin de transport régional vaudois. Par ailleurs, la ligne CarPostal 722 qui dessert les villages de St-Livres, Aubonne, Lavigny, Allaman, Buchillon et Etoy génère des coûts supplémentaires ; ces coûts sont en diminution et passent de CHF 155'000 à CHF 121'000. La participation des communes au déficit se voit par conséquent réduite d'autant. Voir compte **18.4527 Part communes déficit ligne car.**

19.3113 Achat matériel informatique

Un report de budget de 2019 est vraisemblable pour environ CHF 15'000. Ce montant sera affecté au renouvellement du parc informatique vieillissant qui se terminera en 2020.

Le solde budgétisé pour 2020, soit CHF 16'500, correspond aux coûts de gestion des applications métiers et celle de l'infrastructure informatique/centre d'assistance pour utilisateurs qui sont confiées à des consultants/prestataires de service IT.

19.3181 Maintenance logiciels et matériels

La Cdf rend attentive la Municipalité des coûts élevés récurrents liés aux prestations de support et à la maintenance des logiciels et du matériel.

Pour une meilleure lisibilité, nous proposons à la Municipalité de créer un compte supplémentaire qui regroupera la location des licences ainsi que les contrats de leasing.

21. Impôts

Les revenus conjoncturels se montent à CHF 730'000 et sont identiques à 2019. Pour les trois postes les plus importants, la situation des recettes à fin septembre 2019 est la suivante :

	<u>Recettes</u>	<u>Budget</u>
Impôt sur les gains immobiliers	CHF 95'000	CHF 149'000
Droits de mutation	CHF 385'000	CHF 300'000
Impôt sur les successions	CHF 82'000	CHF 100'000

30.3141 Entretien des bâtiments global

Le parking de la maison de commune présente des zones où le béton est détérioré. Celui-ci devra être enlevé par une méthode de destruction par hydrodémolition. Le coût est estimé à CHF 19'000.

Le remplacement du tableau électrique de la salle polyvalente en vue de l'optimisation de l'autoconsommation est prévu pour CHF 30'000. Les CHF 170'000 restants correspondent au budget ordinaire prévu pour l'entretien des bâtiments.

- 358.4271.1 Location salle UAPE écureuil malin**
Le nombre de places d'accueil est en augmentation de 12 et passe à 36 ce qui génère des revenus supplémentaires.
- 430.3141.1 Entretien, achat et transport matériaux**
Un report de budget de 2019 pour environ CHF 60'000 complète les CHF 120'000 budgétisés annuellement. A relever que la pose de la barrière de protection à la hauteur du street workout à la route de la Gare entrepris en 2019 sera terminée en 2020.
- 46.4809 Prélèvements s/fonds de réserve égouts-épuration**
Un crédit de CHF 343'000 avait été alloué pour financer les travaux de défense incendie de l'Espérance et d'évacuation des eaux claires du chemin du Roti. De ce montant, CHF 150'000 ont déjà été amortis par la subvention de l'ECA. Le solde de CHF 193'000, lié à l'évacuation des eaux claires du chemin du Roti est amorti par un prélèvement au fonds de réserve « Egouts ».
- 450.3113 Achat équipement et matériel**
Il s'agit du budget annuel standard.
- 450.3141 Entretien de la déchetterie**
Il s'agit du budget annuel standard.
- 550.4523 Participation du gpt forfaitaire s/trait. Ctre jeunes**
Ce poste correspond à la participation de L'ASSAGIE aux besoins de la scolarité obligatoire à la charge des communes.

La Cdf propose à la Municipalité de modifier l'intitulé du compte.
- Divers**
Bien qu'elles soient peu significatives, la Cdf suggère que les charges enregistrées pour l'assurance accident suivent les variations de rémunération du personnel.

Commune d'Etoy

Sources des charges communales

	Charges reportées par le Canton						Budget 2019	Budget 2020
	Comptes 2014	Comptes 2015	Comptes 2016	Comptes 2017	Comptes 2018	Comptes 2019		
11.3511.1	Part à des charges cantonales	21 583.30	20 997.35	20 286.35	26 355.55	25 335.20	26 000.00	26 000.00
15.3651.3	Subside Fondation pour l'enseignement musique	18 590.00	21 675.00	24 922.00	24 701.00	27 626.00	28 500.00	28 500.00
22.3521	Fonds péréquation part charges des communes	2 535 983.00	2 953 702.00	2 792 340.00	2 923 943.00	3 476 948.00	2 967 000.00	3 106 000.00
22.3522	Part Fds péréquation déc. Final année préc.	0.00	76 896.00	-10 382.00	18 214.00	0.00	0.00	0.00
61.3511	Part aux charges cantonales de police	427 415.00	451 796.00	445 668.00	467 810.00	461 080.00	445 000.00	452 000.00
63.3524.1	Inspection denrées alimentaires laboratoire cantonal	500.00	0.00	0.00	1 123.20	0.00	500.00	500.00
72.3511.1	Participation à la facture sociale	2 597 891.00	2 735 282.00	4 882 800.00	3 159 085.00	4 311 983.00	2 941 400.00	3 036 500.00
Total		5 601 962.30	6 260 348.35	8 155 634.35	6 621 231.75	8 302 972.20	6 408 400.00	6 649 500.00
%		39.34%	43.24%	48.81%	44.68%	41.24%	40.43%	43.81%

Charges déléguées

11.3193	Cotisation ARCAM	23 738.00	23 987.00	24 335.60	24 119.80	24 136.40	24 900.00	24 900.00
16.3193	Cotisation association touristique régionale	8 580.00	8 670.00	8 796.00	8 718.00	8 724.00	9 000.00	9 000.00
362.3141	Participation Frais d'entretien collège intercommunal	83 263.40	69 855.45	73 877.25	65 057.95	71 253.90	88 400.00	88 400.00
46.3521	Exploitation STEP Saint-Prex	218 687.00	194 925.05	264 477.00	244 091.00	232 259.80	299 000.00	287 000.00
51.3521.1	Participation enseignement primaire Assagie	1 265 000.45	1 394 379.85	1 341 029.35	1 293 832.80	1 202 019.80	1 237 000.00	1 167 200.00
52.3521.1	Participation enseignement secondaire Assagie	582 803.75	520 437.55	503 491.15	548 585.10	571 692.30	605 800.00	569 000.00
58.3651.1	Participation frais Paroisse catholique	13 111.95	20 347.45	20 934.10	19 009.15	34 687.85	21 000.00	22 000.00
58.3651.2	Participation frais Paroisse protestante	243.46	177.70	275.75	569.65	147.00	1 000.00	500.00
65.3521	Part d'Etoy au SIS Morget	85 260.50	91 722.30	93 665.40	100 724.23	104 036.85	110 000.00	109 000.00
66.3521.2	Redevance Office régional PC	50 294.00	50 958.15	52 705.85	57 978.05	57 538.60	60 900.00	62 900.00
71.3511.7	FAJE Fondation Accueil jour Petite Enfance	14 300.00	14 450.00	14 660.00	14 530.00	14 540.00	15 000.00	15 000.00
71.3511.71	Part Espace Prévention	4 290.00	4 335.00	4 398.00	4 359.00	4 362.00	4 500.00	4 500.00
71.3521.1	Participation Entraide familiale	0.00	0.00	9 984.50	11 282.00	22 151.00	11 500.00	12 000.00
71.3525	ARASMAC : Part Agence sociales + revenu insertion	70 755.30	70 371.50	72 273.80	74 103.00	69 792.00	72 900.00	74 000.00
71.3526	ARASMAC : Part Etoy frais réseau AJEMA	514 212.10	646 896.00	541 008.00	501 741.95	569 240.20	600 000.00	611 000.00
73.3651.1	Subvention Association entrée de secours	6 864.00	6 936.00	7 108.80	6 974.40	6 979.20	7 500.00	0.00
73.3651.2	Subvention AVASAD (soins à domicile)	225 826.05	243 529.00	260 100.00	272 676.00	273 164.00	285 500.00	0.00
Total		3 167 229.96	3 361 978.00	3 293 120.55	3 248 352.08	3 266 724.90	3 453 900.00	3 056 400.00
%		22.24%	23.22%	19.71%	21.92%	16.23%	21.79%	20.14%
Charges propres du « ménage communal »		5 469 054.64	4 856 831.76	5 259 800.09	4 948 807.75	8 563 432.46	5 987 220.00	5 470 450.00
%		38.41%	33.54%	31.48%	33.40%	42.53%	37.78%	36.05%
Total des charges annuelles avant amortissements, attributions et prélèvements,		14 238 246.79	14 479 158.11	16 708 554.99	14 818 391.58	20 133 129.56	15 849 520.00	15 176 350.00

Commentaires

Sources des charges communales

Le tableau comparatif « Sources des charges communales » met en évidence que la proportion des charges courantes du ménage communal représente 36.05 % du total des charges annuelles.

Les charges reportées par le canton sont quant à elles en augmentation et se situent à 43.81 %.

C'est avec satisfaction que la CDF relève que le budget 2020 présente à nouveau une marge d'autofinancement prévisionnelle positive, de CHF 340'810, ceci tout en ayant retenu le taux d'imposition communal de 61 %.

	2020	2019
Total des charges	15 176 350	15 849 520
Total des recettes	<u>15 517 160</u>	<u>15 720 143</u>
Marge d'autofinancement prév.	340 810	-129 377
Amortissements obligatoires	331 600	541 800
Amortissements supplémentaires	961 300	
Attributions aux fonds de réserve	484 600	127 400
Prélèvements aux fonds de réserve	<u>-988 800</u>	<u>-215 200</u>
	788 700	454 000
Excédent de charges	-447 890	-583 377

La CDF aurait souhaité obtenir un bilan prévisionnel 2020 qui lui aurait permis de constater l'effet des amortissements sur les immobilisations.

Dans l'ensemble, le budget présenté pour 2020 ne comporte ni charge ni revenu de caractère exceptionnel. Les charges propres du ménage communal progressent de 6.5 % par rapport à la moyenne de celles effectives des années 2014 à 2017 qui ont été retenues comme référence après amortissements obligatoires et supplémentaires de même qu'après attributions et prélèvements aux réserves.

En conclusion :

La Commission des finances, à l'unanimité, propose au Conseil communal :

1. D'adopter le projet de budget 2020 de la Commune d'Etoy présentant un excédent de charges de CHF 447'890 après amortissements obligatoires et supplémentaires de même qu'après attributions et prélèvements aux réserves.

Pour la Commission des finances :

Le Président



Florian Magnollay

Le rapporteur



Christian Widmann

Etoy, le 25 novembre 2019

Préavis no 07/2019 - Budget 2020

Liste des comptes ayant fait l'objet d'une analyse détaillée et de questions posées par la Cdf à la Municipalité

- 2. Administration générale**
- 11.3651.2 Divers dons**
- 11.4901.10 Frais de gestion égouts-épuration**
- 11.4901.12 Frais gestion eau**
- 15.3011 Traitement personnel bibliothèque**
- 15.3011.1 Traitements auxiliaires**
- 15.3171 Animations**
- 15.3651.4 Subvention manifestations culturelles**
- 18.3511.1 Part déficit lignes transport**
- 19.3113 Achat matériel informatique**
- 19.3113.1 Achat de logiciels**
- 19.3181 Maintenance logiciels et matériels**
- 21. Impôts**
- 21.4003.2 Impôts à la source**
- 22.3221 Intérêts des dettes consolidées**
- 30.3141 Entretien des bâtiments global**
- 32.3181 Honoraires et prestations de service**
- 358.4271.1 Location salle UAPE écuveuil malin**
- 430.3113 Achat matériel et équipement des routes**
- 430.3141.1 Entretien, achat et transport matériaux**
- 430.3141.2 Entretien lignes blanches et achats signaux**
- 44.3141.1 Entretien des parcs et des places d'agrément**
- 46.4809 Prélèvements s/fonds de réserve égouts-épuration**
- 450.3011 Traitement personnel communal**
- 450.3113 Achat équipement et matériel**
- 450.3141 Entretien de la déchetterie**
- 550.3011 Traitement des animateurs**
- 550.4523 Participation du gpt forfaitaire s/trait. Ctre jeunes**
- 72.3511.1 Participation à la facture sociale**
- 81.3522 Achat compteurs et petit matériel**

25 novembre 2019